



Eau du Morbihan service public d'eau potable

Bilan d'activités 2012

Depuis le 1^{er} janvier 2012, en application de l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2011, Eau du Morbihan exerce les compétences obligatoires « production » et « transport » et, en option, la compétence « distribution », du service public d'eau potable.

Dans la continuité de l'action menée au sein du Syndicat Départemental de l'Eau créé en 1974, cette organisation a pour objectif une mutualisation technique et financière des moyens de production et de sécurisation, permettant d'apporter à chaque abonné du territoire de Eau du Morbihan une eau de qualité en quantité suffisante, à tout moment.

Cette solidarité joue pleinement sur les territoires des communes ayant également délégué la compétence distribution.

L'année 2012 a donc été une année de défis :

- de continuité du service
- de qualité du service
- de maîtrise des coûts et des tarifs
- d'organisation.

Ces défis ont été relevés, et ce premier rapport d'activités 2012 en retrace les principaux évènements.

Le président, Aimé Kergueris

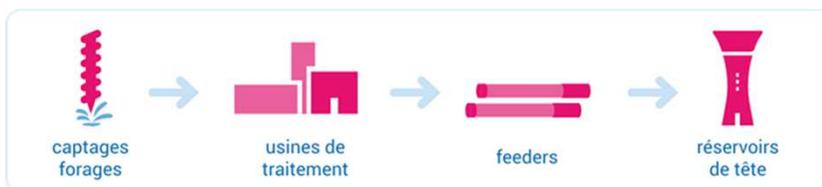
Sommaire

- Compétences et territoires
- Organisation
- Transfert des compétences
- Protection et gestion de la ressource
- Production
- Transport
- Distribution
- Contrôle d'exploitation
- Relations avec les usagers
- Budget
- Perspectives

Collèges territoriaux

Eau du Morbihan est l'autorité organisatrice compétente en Production et Transport et, sur certains secteurs, en distribution. A ce titre, le syndicat est le donneur d'ordre auprès des opérateurs privés en charge de l'exploitation technique des installations.

compétence production/transport :



sur 238 communes
pour 290 000 abonnés,
et 32 millions de mètres cubes d'eau livrée,
Sécurisé par 160 km de canalisations de
transport gérées par Eau du Morbihan

compétence distribution :



sur 115 communes,
pour environ 100 000 abonnés,
et 10 millions de mètres cubes vendus



Le syndicat est organisé en 17 collèges territoriaux, ancrage local, unité de représentation des élus et lieu de débat.

Sur l'ensemble d'entre eux, le syndicat exerce les compétences Production et Transport (sur les collèges représentés en bleu), il exerce en plus la compétence Distribution.

Afin de mettre en œuvre ces compétences, chaque collège est présidé par un vice-président à compétence territoriale, siégeant au Bureau du Syndicat. Y siègent également 4 vice-présidents à compétence fonctionnelle. Chaque collège désigne ses délégués siégeant au comité syndical composé de 99 membres.

Représentation

- Président :

A. KERGUERIS, délégué du SIAEP d'Hennebont-Port Louis

- Vice-présidents à compétence fonctionnelle,

Affaires générales : M. LE NEVE, Maire de Surzur, Président du SIAEP de la presqu'île de Rhuys

Distribution : R. MORICE, Maire de Glénac

Production-transport : JM. BELZ, Maire de Quiberon, Président du syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon

Relation avec les usagers : R. LAUDRIN, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement à Locminé

-16 Vice-présidents à compétence territoriale,

Mme Maryannick GUIGUEN, Maire de St Caradec Trégomel – collège Ellé Inam

M. Emmanuel GIQUEL, Maire de Ste Hélène, Président du SIAEP Hennebont-Port Louis – collège Blavet Aval

M. Jacky CHAUVIN, Président du SIAEP de la région de Questembert Collège de Questembert

M. Henri MAUVOISIN, Maire de St Malo de Beignon – collège de l'Aff

M. Noël MAHO, Maire de St Barthélémy – collège Blavet Moyen

M. Christian PERRON, Maire de Guémené sur Scorff – collège Scorff Amont

M. Frédéric LE GARS, Maire du Palais, Président de la CC de Belle Ile en Mer – collège Auray Belle Ile

M. Francis MOUNIER, Adjoint à St Jean Brévelay – collège Oust Moyen

M. Alain HERCOUET, Maire de St Jacut les Pins – collège St Jacut

M. Eugène NICOLAS, adjoint à Inguignel – délégué de la CC de Plouay, du Scorff au Blavet - collège Scorff Moyen

M. Daniel JACOB Président du SIAEP de Vannes Ouest – collège Vannes Ouest

M. Robert EMERAUD, Maire de St Guyomard – collège Oust Aval

M. Guy RIVAL, Maire de Billiers – collège de Muzillac

M. Marcel LE NEVE, Maire de Surzur – collège Vannes est Rhuys

M. Gérard PAYOT, Président du SIAEP de Ploërmel - collège de Ploërmel

Mme Anne GALLO, Présidente du SIAEP de St Avé-Meucon – collège Vannes Nord

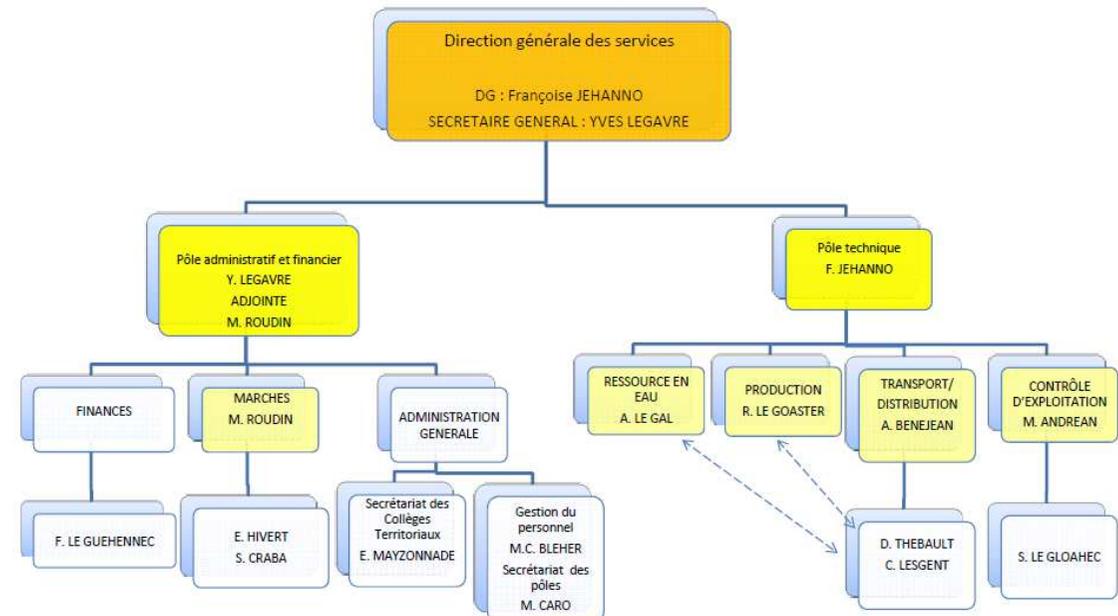
Services

Déjà doté de personnel, le syndicat Eau du Morbihan a lancé de nouveaux recrutements début 2012 pour créer :

- Une cellule marché public au sein du pôle administratif et financier (budget, finances, administration générale)
- Une cellule contrôle d'exploitation et une cellule distribution/transport, au sein du pôle technique (ressource, production, transport, distribution, exploitation)

Les 6 recrutements de 2012 sont venus compléter l'organisation portant l'effectif total des services de Eau du Morbihan à 16 agents administratifs et techniques.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DU SYNDICAT DE L'EAU DU MORBIHAN

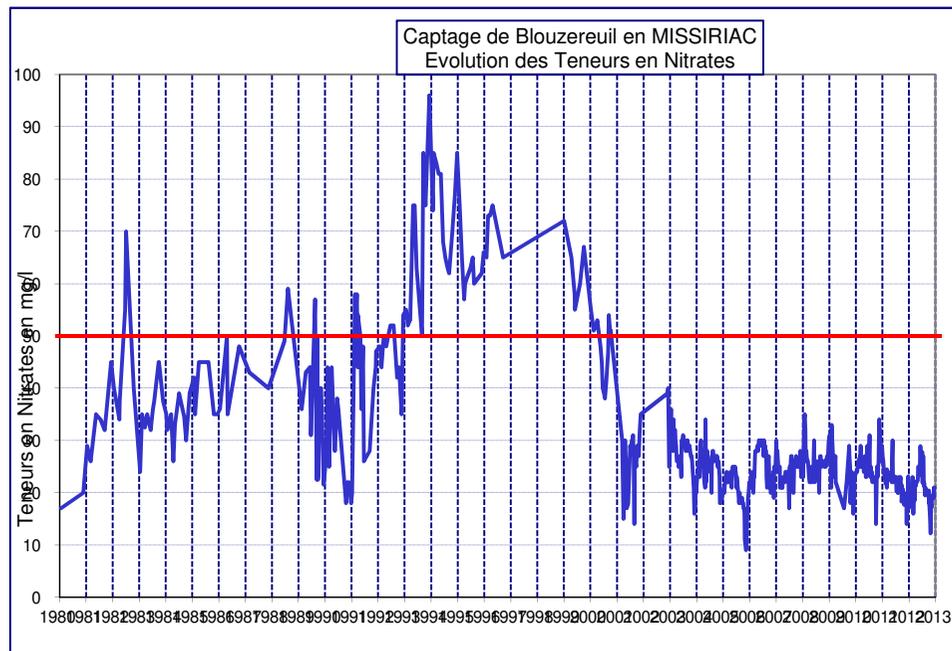


L'année 2012, première année d'exercice des compétences transférées par Eau du Morbihan à ses membres, a été une année de mise en place des procédures et de transfert des actes administratifs et comptables :

- Une centaine de **marchés publics** (travaux, maîtrise d'œuvre, études géotechniques, suivi barrages, mission SPS...) ont été transférés et poursuivis par Eau du Morbihan
- Les **contrats d'exploitation** ont fait l'objet d'avenants afin d'identifier les donneurs d'ordre et de clarifier le rôle de chacun au vu des compétences transférées
- Les transferts de compétences ont également engendré des **transferts ou mise à disposition du patrimoine** lié à l'exercice du service (canalisations, surpresseurs, réservoirs, captages, unités de production)
- Ainsi que des **transferts comptables** des collectivités ayant transféré la totalité de la compétence eau potable ce qui a engendré un surcroit d'activité des services des Finances Publiques, qui doivent être remerciés pour leur accompagnement et leur assistance

Actions de reconquête de la qualité de l'eau

- Eau du Morbihan intervient en la matière :
- en soutien financier et collaboration technique auprès de structures porteuses d'opérations dites de bassin versant dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région, à hauteur de 300 000 €/an,
 - directement, par une politique d'acquisition foncière et de boisement au sein des périmètres de protection des captages. Cette politique active a permis de remettre en service certains forages (Siloret à Carentoir, Gué Blandin à Saint Jacut les Pins, Blouzereuil à Missiriac ...).



Périmètres de protection

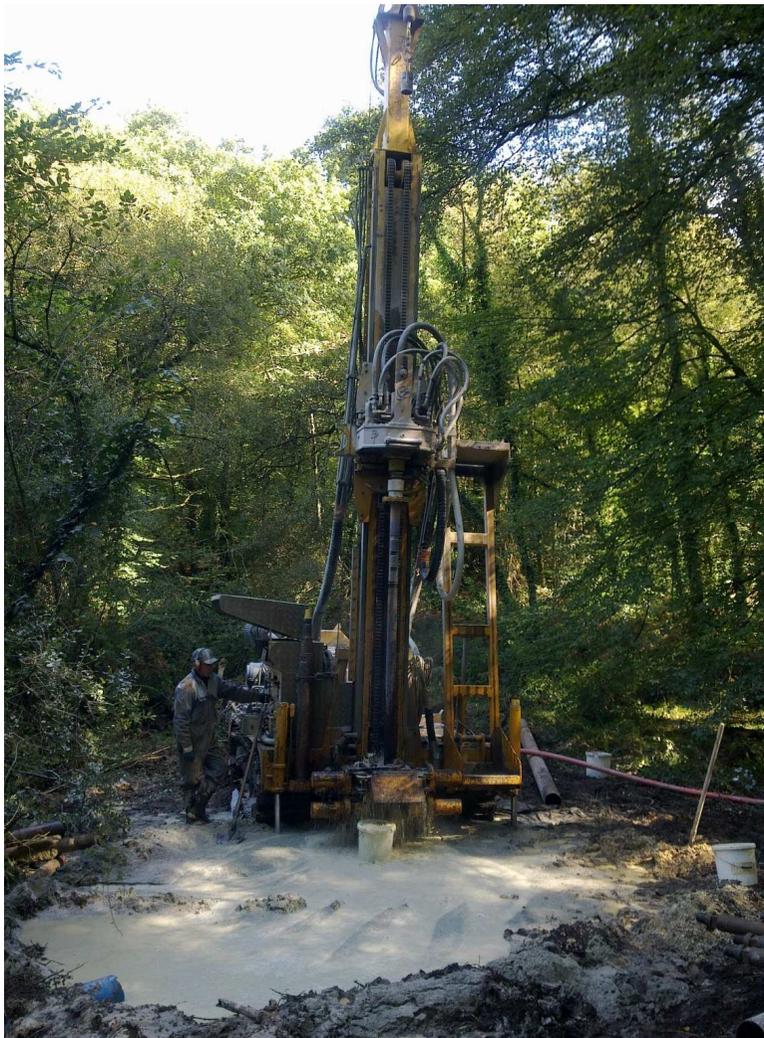
- 88 % des 42 unités de production à partir d'eau souterraine disposent de ressources protégées par DUP (Déclaration d'Utilité Publique)
 - 69 % des 16 usines de production à partir de d'eau superficielle disposent de ressources protégées par DUP
- Soit un total de 83 %.

Pour les autres installations, les démarches sont engagées.

Dans le cas des captages d'eau souterraine, la mise en place des prescriptions des périmètres de protection peut améliorer notablement la qualité des eaux brutes, en particulier pour le paramètre nitrates. Dans le cas du captage de Blouzereuil (courbe ci-jointe) les périmètres de protection ont engendrés la mise en prairie des parcelles agricoles et la mise aux normes du siège d'exploitation.

Recherches en eau

Eau du Morbihan privilégie le recours à la ressource locale de proximité et principalement les eaux souterraines. Des campagnes de recherches d'eau sont donc menées de longue date dans les différents secteurs d'intervention du syndicat.



Economies d'eau

En 2010, le Syndicat Départemental avait mené une opération pilote auprès de 16 communes rurales. Cette opération, allée à une réévaluation des tarifs appliqués aux communes, ont engendré une diminution des consommations communales de 15 % entre 2010 et 2011. Cet effort doit être poursuivi et doit montrer l'exemple à l'ensemble des consommateurs.



Un autre axe d'économie d'eau réside dans le maintien voire l'amélioration des rendements des réseaux de distribution. En 2012, ce rendement de réseau s'élève à plus de 85 % sur les 7 000 km de réseaux gérés par Eau du Morbihan. Il est le fruit d'une politique active de recherche de fuite à partir d'une sectorisation des réseaux. Afin de maintenir ce niveau, les programmes de renouvellement de réseaux devront être renforcés à l'avenir.

Suivi des barrages

9 barrages de retenues d'eau brutes sous la responsabilité de eau du Morbihan sont classés vis-à-vis de la sécurité publique. A ce titre, ils doivent faire l'objet d'un diagnostic, d'une étude de danger et d'une surveillance régulière. Ces études peuvent démontrer la nécessité de travaux de mise en sécurité.

C'est le cas notamment du barrage de Tréauray (*photo ci-dessous*), dont la retenue est la réserve d'eau brute du secteur du syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon, et pour lequel des travaux de confortement vis-à-vis des crues sont programmés pour 2014.



Continuité écologique

La restauration de la continuité écologique est une obligation réglementaire et une priorité du Grenelle de l'environnement.

Eau du Morbihan a ainsi engagé des travaux de remise en fonctionnement de l'ascenseur à poissons du barrage de Tréauray à Pluneret.

L'arasement du seuil de Kerbellec sur le Blavet est programmé en 2013 (*photo ci-dessous*).



D'autres projets sont à l'étude sur le devenir de certains barrages et sur les travaux de continuité à mettre en œuvre (Pont-Sal à Plougoumen, Lac au Duc à Ploërmel, ...).

Le patrimoine

Outre des canalisations de production (refoulement), des réservoirs principaux « de tête », des surpressions, ... le **patrimoine Production** se compose de

16 usines de traitement d'eau de surface fournissant 80 % de l'eau produite

42 captages d'eau souterraine fournissant 20 % de l'eau produite

Leur **capacité de production** varie de 5 m³/h (100 m³/j) à 1 000 m³/h (20 000 m³/j)

Mise en service 2012

La Lande à Beignon : unité de 125 m³/h à partir d'eau souterraine



Améliorations/réhabilitation 2012

Bellée à St Congard : 400 m³/h à partir de la Claie et de l'Oust



Brémant à Sérent : 40 m³/h à partir d'eau souterraine



Projets

Eau du Morbihan s'est engagé dans plusieurs opérations de remise à niveau et réhabilitation de son patrimoine de Production.

Parmi ces projets, peuvent être cités :

Belle-Ile-en Mer – création de l'usine d'Antoureau à 250 m³/h – début des travaux novembre 2012 – mise en service prévisionnelle en avril 2014



Cléguérec – création de l'unité de production de 500 m³/h dite Mangoër II



Monterrein – modernisation de la station de Kermeur à 5 m³/h à partir d'eau souterraine – remise en service en octobre 2013



Des projets sont également à l'étude tel que :

- Le remplacement de l'actuelle usine de production de **Trégat** à 400 m³/h alimentant la **Presqu'île de Rhuys**
- Le remplacement de l'actuelle usine de **Tréauray** alimentant le **Syndicat mixte d'Auray-Belz-Quiberon** pour 1000 m³/h

Le patrimoine

Outre les réservoirs, surpresseurs, l'exercice de la compétence Transport repose sur 160 km de canalisation de gros diamètre, ou feeders, assurant la sécurisation de l'alimentation en eau sur l'ensemble du périmètre de Eau du Morbihan

Interconnectés avec les canalisations gros diamètre de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, soit un maillage d'interconnexion d'environ 180 km.

Ce réseau permet, à partir des principales usines de production de forte capacité et des achats d'eau auprès de la Ville de Vannes et de l'IAV, de fournir de l'eau potable partout, à tout moment.



Mise en service 2012

Surpresseur de Bois Brun – sécurisation de l'usine de Bellée à St Congard à partir du feeder de l'IAV

12 km - Ø 400 et 300 – surpresseur 300 m³/h

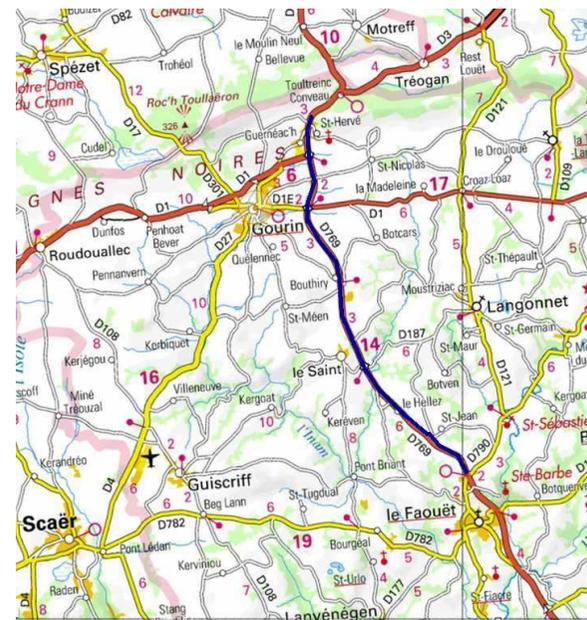


Projets

Poursuite de la liaison Belz-Ploemel - sécurisation de l'usine de Tréauray à Pluneret par l'usine de Langroise à Hennebont
12 km - Ø 500



Interconnexion de secours entre les usines de Toulreincq à Gourin et de Barrégant au Faouët
15 km - Ø 250



Le patrimoine

7 000 km de réseaux
avec un rendement primaire moyen de 85 %

Programme 2012

Le montant des investissements programmés en 2012 s'élève à 7 M€, répartis en

- un programme courant de 6 M€, réparti par collèges, permettant les réalisations de travaux :

- de renouvellement des canalisations, pour maintenir ou améliorer leur rendement et limiter les pertes par fuite, éviter les casses sur les réseaux anciens... dans la perspective d'une gestion patrimoniale du réseau
- d'extensions et de renforcement du réseau, pour desservir de nouveaux abonnés

- un programme exceptionnel de 1 M€ est affecté à des travaux liés à des problématiques particulières ou à des expérimentations tels que la Télé relève. Notamment, en 2012, des programmes de remplacement des réseaux en vieille fonte grise sur les territoires de l'ex-SIAEP de St Jacut et sur Gourin ont été engagés, ces matériaux provoquant une altération de la qualité de l'eau.

Projet

Eau du Morbihan s'engage dans la **Télé relève** des consommations.

Cette Télé relève consiste en l'équipement des compteurs individuels d'une tête émettrice qui communique ensuite par ondes radio courtes les données de consommation au service d'eau à une fréquence pouvant aller jusqu'à plusieurs relevés par jour.

Cette fréquence élevée de relève de compteurs permet de mieux suivre la consommation des abonnés et ainsi signaler les éventuelles consommations anormales (fuite, casse, négligence, malveillance) plus rapidement, sans attendre comme aujourd'hui, le relevé annuel du compteur.

Ce suivi précis permet d'identifier les défauts et d'améliorer le rendement des réseaux, participant aux économies d'eau. Il peut aussi favoriser la mise en place d'une tarification saisonnière.

Avant tout déploiement généralisé, Eau du Morbihan va expérimenter cette Télé relève sur 2 secteurs test : Belle-Ile-en-Mer et les communes de Damgan et Billiers.

Mission et objectif

Gestion des services

Sur le territoire d'Eau du Morbihan, par reprise et poursuite des modes de gestions mis en place antérieurement par ses membres, l'exploitation des services d'eau potable est réalisée majoritairement dans le cadre de marchés de prestation de service ou de délégation de service public.

Les exploitants, opérateurs privés, actuellement présents sont : SAUR, VEOLIA, LYONNAISE DES EAUX et STGS.

Eau du Morbihan = donneur d'ordre

Eau du Morbihan reste la collectivité responsable et le donneur d'ordre : à ce titre, elle se doit de contrôler les sociétés auxquelles les missions d'exploitation du service et de gestion de la clientèle ont été confiées.

Ce contrôle a pour but :

- De s'assurer de la qualité des réalisations et de la réactivité de l'exploitant
- De vérifier l'application des clauses contractuelles sur différents volets : techniques, grilles tarifaires, gestion clientèle...
- D'exercer les compétences confiées en exploitation en toute transparence

Réalisations 2012

- 9 avenants aux contrats d'exploitation (hors avenant lié au transfert de compétence)
- 2 conventions d'achat d'eau revues (Institution d'aménagement de la Vilaine, Ville de Vannes)
- 1 nouvelle convention d'achat d'eau (syndicat mixte Ouest 35)
- 1 convention de vente d'eau (camp militaire de Coëtquidan)

La commission consultative des services publics locaux

Réalisation 2012

Constitution de la CCSPL

président + 6 élus désignés
3 représentants d'associations d'usagers
1 représentant d'association de protection de l'environnement
1 représentant d'association représentant les acteurs économiques
3 représentants des chambres consulaires invités permanents à voix consultative

Cette commission a pour rôle d'informer et d'associer les usagers au service public d'eau potable, et notamment :

- Examen des rapports d'activités des délégataires, des régies, des RPQS
- Avis formel dans des procédures (projet de DSP, de création de régie, ...)

Installation de la CCSPL le 5 octobre 2012

- Adoption du règlement intérieur
- Avis sur un projet de règlement de service
- Information sur la présentation de la facture d'eau

Mise à jour du règlement de service

Par délibération du comité syndical du 14 décembre 2012, et diffusé à chaque abonné du service avec la facture de juin 2013



Chiffres clés :

Nombre d'abonnés sur périmètre « distribution » de EdM : 98 415 abonnés

Population desservie : 193 168 habitants

Volume consommé : 9, 7 Mm³

Participation Fonds Solidarité Logement : 15 000 €

Les tarifs 2012 aux abonnés du service Eau du Morbihan « distribution »

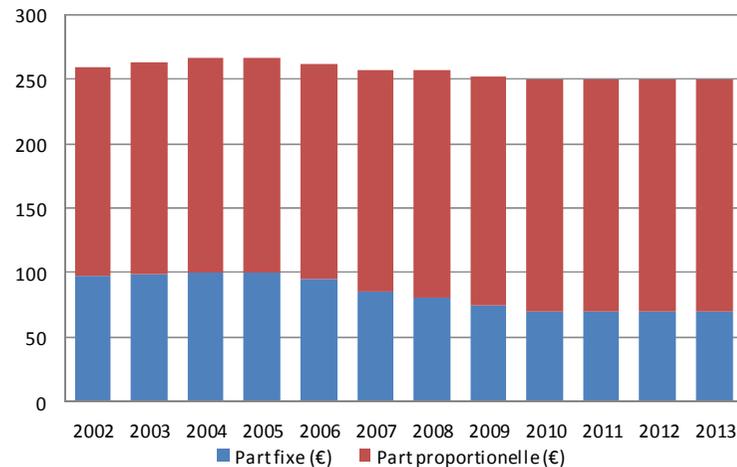
Le tarif à l'abonné est constitué d'une part fixe : l'abonnement et d'une part variable en fonction de la consommation.

Pour un usage domestique et sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³, le tarif est de :

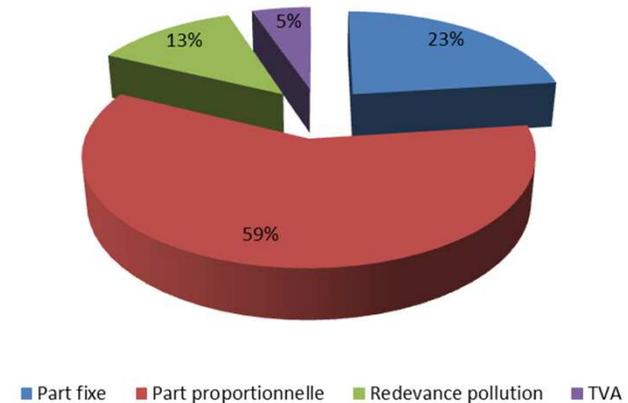
Abonnement : 70 € HT

Prix/m³ : 1,50 € HT

Soit un prix de 2,09 €/m³, hors redevances et taxes et de 2, 54 €/m³ taxes et redevances comprises

Evolution de la facture d'eau 120 m³

Facture type 120 m³ hors taxe et hors redevance

Répartition de la facture d'eau 120 m³ au 01/01/2012

Prix au m³ pour une facture type de 120 m³ (TVA et redevance pollution comprises)

Les budgets 2012

Les budgets mis en place ont été créés pour 2012 et votés en décembre 2011, en adéquation avec les compétences transférées, à savoir :

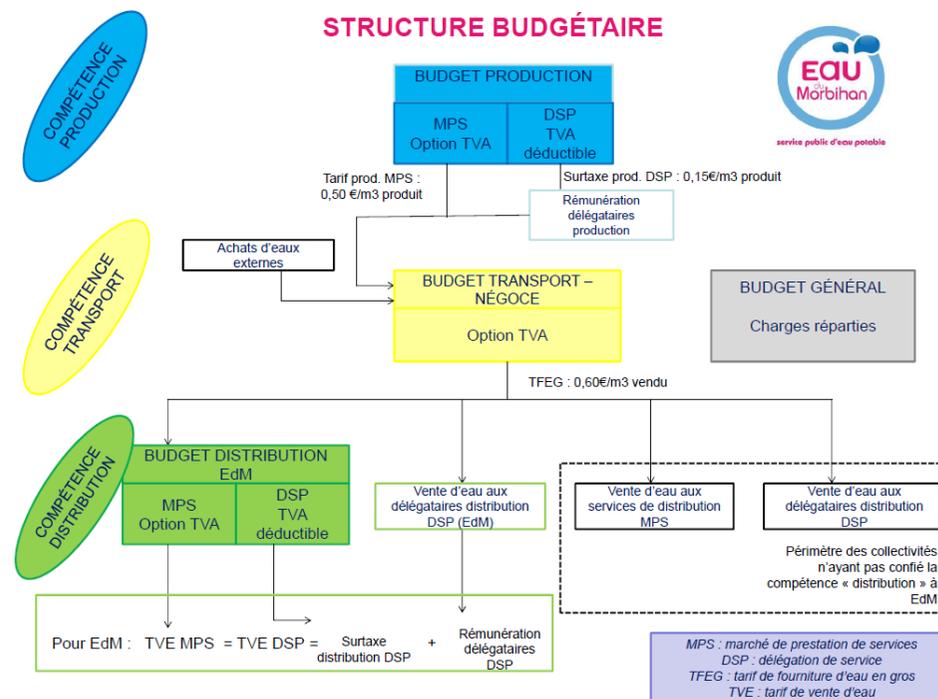
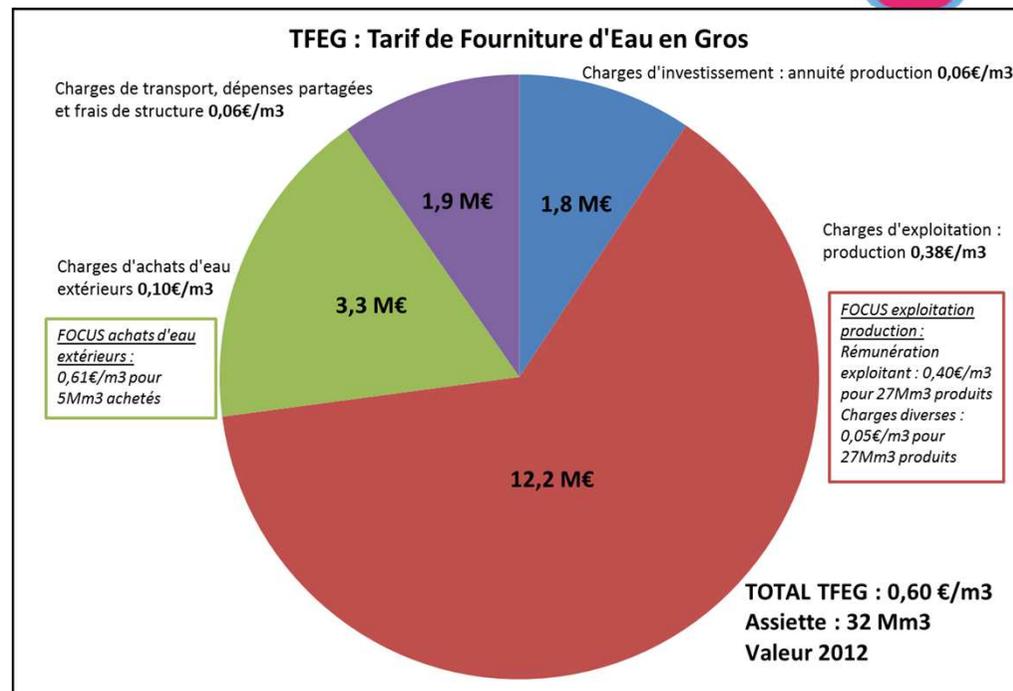
- Un budget Production
- Un budget Transport/Négoce
- Un budget Distribution

Plusieurs tarifs ont donc été établis, afin d'équilibrer l'ensemble des budgets et de ne pas impacter les tarifs appliqués au final aux abonnés.

Notamment, le tarif de fourniture d'eau en gros intégrant les coûts communs de production, transport, achats d'eau extérieurs et sécurisation (tant en fonctionnement qu'en investissement) a été fixé à 0,60 €/m3. Il s'applique au budget Distribution de Eau du Morbihan comme à ses membres qui ont conservé cette compétence.

Le plan pluriannuel d'investissement 2013-2017 prévoit des projets d'investissement annuels à hauteur de :

- 14 M€/an – compétence Production
- 2 M€/an – compétence Transport
- 7 M€/an – compétence Distribution



Une eau de qualité disponible 24h/24, au juste prix

La qualité de l'eau mise en distribution, comme la gestion des ressources disponibles nécessitent des investissements pour assurer un fonctionnement permanent et performant du service.

La sécurisation de l'approvisionnement en eau mise en œuvre progressivement depuis près de 40 ans, par le SDE puis Eau du Morbihan, a fait ses preuves, mais doit s'adapter aux évolutions de consommation et aux perspectives d'augmentation de la population.

L'objectif des années à venir réside donc dans le nécessaire équilibre entre l'adaptation du service aux besoins de fourniture d'eau, la préservation des ressources et de l'environnement, passant notamment par les économies d'eau, et la limitation des impacts des investissements nécessaires sur les prix et tarifs.

Encore des défis que Eau du Morbihan est prêt à relever, avec l'ensemble de ses partenaires.

une eau de qualité pour tous les Morbihannais



service public d'eau potable



Syndicat de l'Eau du Morbihan

www.eaudumorbihan.fr